

LA MAIRIE DE BEUCAIRE PRÉSENTE



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019

DES BONS D'ACHAT FÉDÉBONS À GAGNER
300€ - 200€ - 100€

2 CATÉGORIES
BALCONS & FENÊTRES / JARDINS

Inscriptions à l'adresse suivante : concours-fleurs@beaucaire.fr ou à l'accueil de la Mairie
(Place Georges Clemenceau - 30300 Beaucaire)

La clôture des inscriptions est fixée au 14 juin 2019

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019

La municipalité de Beaucaire soucieuse de l'image de la commune souhaite encourager le fleurissement des balcons, fenêtres et jardins des particuliers. Ce concours est organisé à cet effet.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 juin 2019 à 15h00 et le jury procédera à une tournée de notation la troisième semaine de juin.

La remise des prix aura lieu fin juin à l'Hôtel de Ville - Place Georges Clemenceau.

Les prix du concours 2019 sont les suivants :

Balcons et fenêtres :	Jardins :
1 ^{er} prix : 300€	1 ^{er} prix : 300€
2 ^{ème} prix : 200€	2 ^{ème} prix : 200€
3 ^{ème} prix : 100€	3 ^{ème} prix : 100€

Les lots remis par la Mairie de Beaucaire seront remis en bons d'achat Fédébons

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À LA MAIRIE

PAR COURRIEL À L'ADRESSE : CONCOURS-FLEURS@BEAUCAIRE.FR OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

(Place Georges Clemenceau - 30300 Beaucaire)

LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS EST FIXÉE AU 14 JUIN 2019 À 15H00.

PRÉNOM :

NOM :

ADRESSE :

TEL :

DATE DE NAISSANCE :

CATÉGORIE :

BALCONS ET FENÊTRES

JARDINS

CONCOURS DE FLEURISSEMENT DES FENÊTRES, BALCONS ET JARDINS RÈGLEMENT INTÉRIEUR QUATRIÈME ÉDITION – ANNÉE 2019

ARTICLE 1 : LE CONCOURS

La Mairie de Beaucaire porte un soin particulier aux espaces verts publics avec un budget dédié triplé depuis 2014. Afin d'encourager les particuliers à embellir eux aussi la commune à travers le fleurissement de leurs fenêtres, balcons et jardins, la commune organise un concours gratuit ouvert à l'ensemble des résidents de la commune.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Les inscriptions se font par courriel à l'adresse suivante : concours-fleurs@beaucaire.fr
Ou à l'accueil de la Mairie (Place Georges Clemenceau, 30300 Beaucaire), en remplissant le formulaire à disposition. La clôture des inscriptions est fixée au 14 juin 2019.

ARTICLE 3 : CATÉGORIES

1^{ère} catégorie : Balcons et fenêtres
2^{ème} catégorie : Jardins

ARTICLE 4 : CRITÈRE DE VISIBILITÉ

Le jugement s'effectuera depuis le domaine public. Ainsi, les jardins, balcons et fenêtres devront être visibles depuis la rue.

ARTICLE 5 : CRITÈRES DE SÉLECTION

Les éléments d'appréciation sont les suivants :

- Harmonie visuelle (couleurs, proportions, effet)
- Propreté de l'ensemble (Entretien général, respect du végétal)

ARTICLE 6 : COMPOSITION DU JURY

Le Jury sera composé de la manière suivante :

- Trois élus du conseil municipal
- Le responsable des services techniques
- Deux agents du service des espaces verts

ARTICLE 7 : AFFICHAGE ET PHOTOS

La Mairie de Beaucaire se réserve le droit de photographier tout ou partie des surfaces proposées à son jugement, pour une exploitation éventuelle de ces clichés dans le journal municipal et tout autre support de communication.

ARTICLE 8 : RÉPARTITION DES PRIX

Catégorie « Balcons et fenêtres »

- 1er Prix : 300 €
- 2ème Prix : 200 €
- 3ème Prix : 100 €

Catégorie « Jardins »

- 1er Prix : 300 €
- 2ème Prix : 200 €
- 3ème Prix : 100 €

La remise de bons d'achat Fédébons permet d'allier l'utile à l'agréable en encourageant les commerces locaux.

ARTICLE 9 : AGENDA DU CONCOURS

Inscription : jusqu'au 14 juin 2019 à 15h00.
Passage du Jury : troisième ou quatrième semaine du mois de juin 2019.
Remise des prix : fin juin / début juillet lors d'une cérémonie en mairie. Une invitation personnelle vous sera adressée.

ARTICLE 10 : CLAUSE D'INCOMPATIBILITÉ

Les membres du Jury ne peuvent pas participer au concours.
Le concours est réservé au territoire de la commune.

ARTICLE 11 : ACCEPTATION

L'inscription au présent concours vaut acceptation de ce règlement.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2019



MAIRIE DE
BEUCAIRE
Provence - Camargue